

 Institut de Formation Aide-Soignante	NOUVELLE GOUVERNANCE AS - LISTE DES MEMBRES ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU			Réf SEO : T01N02-12 Création : 07/09/2021 Version : 001 Date : 06/07/2022
LISTE DES MEMBRES DE L'INSTANCE COMPÉTENTE POUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT	LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT PÉDAGOGIQUE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES ÉTUDIANTS	LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DISCIPLINAIRES	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE DES ÉLÈVES	
Membres de droit :	Membres de droit :	Le président de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires est le représentant des formateurs élu par ses pairs au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut		
-le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ; CAYRE Virginie		TANGUY Armelle		
-deux représentants de la Région ; STURNI Claude - Titulaire ISINGER Evelyne - Titulaire				
-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ; VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant	-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ; VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant		-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ; VERGNES Christine - Titulaire BRYCHCY Xavier - Suppléant	
	un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut PELACCIA Thierry <pelaccia@unistra.fr>(0)3 88 11 69 66			
-le directeur de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant pour les instituts de formation publics et le président du conseil d'administration, ou son représentant, pour les instituts de formation privés ; ROCHER Mathieu - Titulaire GEILLER Christine - Suppléante				
-le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence de conseiller pédagogique, de l'agence régionale de santé dans la région d'implantation de l'institut de formation ; HUSTACHE Aline (Agent administratif)				
-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ; KRILL Patricia - Titulaire CLERC Delphine - Suppléante	-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ; KRILL Patricia - Titulaire CLERC Delphine - Suppléante			
	-un professionnel diplômé de la filière en exercice, désigné par le directeur de l'institut de formation, exerçant hors d'un établissement public de santé ; FRUMHOLZ Stella - Aide Soignante Clinique St Francois			
	un enseignant du centre de formation avec lequel l'institut de formation a conclu une convention PAYA Alexandra Directrice SANTEST CFA direction@santest.fr Titulaire - LEVEAU Christelle oca-ouest@santestcfa.fr Suppléante			
un infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut, BRYCHCY Marion Titulaire - DISTEL Séverine Suppléante	un infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut, BRYCHCY Marion Titulaire - DISTEL Séverine Suppléante	1. Représentants des enseignants l'infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut, BRYCHCY Marion Titulaire - DISTEL Séverine Suppléante		
le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées WINTER Renaud	le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées WINTER Renaud	1. Représentants des enseignants. -le formateur permanent de l'institut de formation élu pour 3 ans TANGUY Armelle		
deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé. ZIMPFER Sandrine Titulaire - HANSEN Catherine Suppléante	deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé. ZIMPFER Sandrine Titulaire - HANSEN Catherine Suppléante	1. Représentants des enseignants. un aide soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires FRITSCH Cathy, Aide-Soignante - Service Court Séjour Gériatrique au Centre Hospitalier de HAGUENAU - TREU Adeline, Suppléante		
KAEUFLING Joelle Clinique Ste Odile Titulaire - BOULANGER Pascale CHH - Suppléante	KAEUFLING Joelle Clinique Ste Odile Titulaire - BOULANGER Pascale CHH - Suppléante			
un membre du centre de formation des apprentis avec lequel l'institut de formation a conclu une convention PAYA Alexandra Directrice SANTEST CFA direction@santest.fr Titulaire - LEVEAU Christelle oca-ouest@santestcfa.fr Suppléante				
un aide soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires désigné pour trois ans par le directeur de l'institut FRITSCH Cathy, Aide-Soignante - Service Court Séjour Gériatrique au Centre Hospitalier de HAGUENAU - Titulaire				
TREU Adeline, Aide-Soignante HGE au Centre Hospitalier de HAGUENAU - Suppléante				
-Un représentant du personnel administratif de l'institut, désigné par le directeur de l'institut. KELTZ Carmen				
Membres élus :	Membres élus :		Représentants des élèves :	
1. Représentants des élèves : -deux représentants des élèves et si la promotion est spécifique aux apprentis, des représentants des élèves apprentis. HEITZ Lucas - RICHART Arthur Titulaires KNAEBEL Solene - KERTZINGER Robin Suppléants	1. Représentants des élèves : -un élève tirés au sort parmi les élèves élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. HEITZ Lucas - RICHART Arthur Titulaires KNAEBEL Solene - KERTZINGER Robin Suppléants	2. Représentant des élèves : -un représentant des élèves, tirés au sort parmi les élèves titulaires au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut. RICHART Arthur Titulaire HEITZ Lucas Suppléant	les élèves élus au sein de l'ICOGI. L'un d'eux est désigné comme vice-président HEITZ Lucas - RICHART Arthur Titulaires KNAEBEL Solene - KERTZINGER Robin Suppléants	
	Ces représentants des élèves, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.			
2. Représentants des formateurs permanents : -un formateur permanent de l'institut de formation élu pour 3 ans TANGUY Armelle - Titulaire GAMEL Virginie - Suppléante	2. Représentants des formateurs permanents élus par leurs pairs : -un formateur permanent de l'institut de formation élu pour 3 ans TANGUY Armelle - Titulaire GAMEL Virginie - Suppléante	3. une des deux personnes, tirées au sort parmi celles chargées de fonction d'encadrement dans un service de soins d'un établissement de santé, élues au sein de l'ICOGI ZIMPFER Sandrine Titulaire - HANSEN Catherine Suppléante	Représentants de l'équipe pédagogique et administrative : au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut. TANGUY Armelle GAMEL Virginie KELTZ Carmen	
	Ces représentants des formateurs permanents, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.		des personnalités qualifiées peuvent être sollicitées par le directeur en fonction de l'ordre du jour, en cas d'absence du directeur, la présidence est assurée par le vice-président élève	